



CPJEPS animateur d'activités et de vie quotidienne

Dates prévisionnelles de la formation : **du 02/09/2024 au 27/06/2025**

Date limite d'inscription : **16/09/2024**

Tests de sélection et entretiens : **juillet - août 2024**

PRESENTATION DE LA FORMATION

Le CPJEPS AAVQ est un diplôme professionnel de niveau 3 (CAP/BEP). Il est délivré par le Ministère de l'éducation nationale, de la jeunesse et des Sports. Il est inscrit au répertoire national des certifications professionnelles. Il permet de se présenter aux concours d'adjoint territorial d'animation principal de deuxième classe de la Fonction Publique Territoriale.

PREREQUIS

Les prérequis à l'entrée en formation ont pour but de vérifier les capacités du candidat à suivre le cursus de formation :

- Être titulaire d'une attestation de formation au secourisme suivante : PSC1 ; AFPS ou PSE1, PSE2 ; AFGSU de niveau 1 ou 2 ; Certificat de sauveteur secouriste du travail STT (en cours de validité).
- Être capable de prendre en charge un groupe pour un temps de vie quotidienne ou d'activité en sécurité.

PUBLIC CONCERNE

- Apprentis dans le cadre d'un contrat d'apprentissage
- Salariés
- Demandeurs d'emploi

MODALITE DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Nos formations sont ouvertes aux personnes en situation de handicap.

Le candidat peut se rapprocher de notre référent handicap, M. JOSEPH Steevenson, qui se tient à disposition pour tout aménagement éventuel de la formation,



Contactez : asp2-ofa@groupe-aprosep.com / 06 94 48 53 32

DUREE

Parcours en alternance de 440 heures de formation en face à face pédagogique et 300 heures minimum en structure. Calendrier fourni ultérieurement.

REUNION D'INFORMATION COLLECTIVE

Nous contacter

LIEU

OFA Guyane
Break club
Remire-Montjoly

MODALITE D'INSCRIPTION

Dépôt de votre dossier de candidature par @ :
admin-ofa@groupe-aprosep.com
Date limite d'inscription : 16/09/24

Les convocations aux épreuves de sélection ne se feront que sous condition de complétude de ce dernier

TARIF

Frais d'inscription : 30 €

Coût de formation parcours complet hors apprentissage : 6600 €

Coût de formation parcours complet apprentissage : Pris en charge à 100 % pour les apprentis, application du coût de contrat défini par France Compétence pour les employeurs

Modalités de financement : nous contacter pour devis personnalisé et OPCO

COUT DE LA FORMATION EN PARCOURS PARTIEL

UC 1 & UC 2 : 3 600€
UC 3 & UC 4 : 3 000€

UC 1 : 1 800€
UC 2 : 1 800€
UC 3 : 1 260€
UC 4 : 1 740€

COMMENT S'INSCRIRE ?

Remise du dossier d'inscription complet
Entretien préalable pour construire un plan de formation individualisé
Présentation aux épreuves de sélections
Validation du financement

EPREUVES DE SELECTION D'ENTREE EN FORMATION

Un test écrit de 1 heure et 30 minutes :

- Compréhension de texte à travers la rédaction d'un résumé d'un article traitant un sujet d'actualité
- Décrire ses motivations

Un entretien oral individuel de 30 min :

- Analyse situationnelle
- Présentation et argumentation orale des solutions adaptées
- Décrire ses motivations et l'organisation mise en oeuvre pour suivre la formation

Date des épreuves de sélection :

- Épreuve écrite et orale : de juillet à aout 2024

MISSIONS ET OBJECTIFS DE LA FORMATION

L'animateur d'activités et de vie quotidienne exerce son activité professionnelle, en référence avec le projet de la structure qui l'emploie et dans le cadre d'une équipe.

- Il accueille différents publics en concourant notamment aux démarches de développement durable, d'éducation à la citoyenneté et de prévention des maltraitances.
- Il conçoit et anime des temps de vie quotidienne, dans différents lieux d'accueil.
- Il conçoit et anime des activités éducatives, dans différents lieux d'accueil, en direction d'un groupe, en utilisant des activités relevant de trois grands domaines : activités d'expression, activités physiques, activités scientifiques et techniques, dans la limite des cadres réglementaires.
- Il assure la sécurité des tiers et des publics dont il a la charge.
- Il évalue ses actions d'animation et en rend compte.

PERSPECTIVES D'EMPLOI ET POURSUITES DE FORMATION

L'animateur CPJEPS AAVQ exerce principalement dans les accueils collectifs de mineurs (ACM) en périscolaires, accueil de loisirs et séjours de vacances.

Il peut aussi se situer dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelle.

Les principaux types d'emplois visés sont :

- Animateur enfant-jeunesse
- Animateur en accueil de loisirs extrascolaire
- Animateur en accueil de loisirs périscolaire Animateur socioculturel

Possibilité d'intégration au BPJEPS Loisirs tous publics par la suite

METHODES UTILISEES

Apport théorique
Exercice d'application à partir de cas concrets
Travail en groupe
Conseil individualisé
Mise en situation professionnelle

CONTENU DE LA FORMATION

La formation théorique est répartie sur 4 Unités Capitalisables (UC). Un positionnement de 11h est organisé permettant de construire un parcours individualisé de formation :

UC1 : PARTICIPER AU PROJET ET A LA VIE DE LA STRUCTURE

- Se situer dans sa structure et dans son environnement professionnel.
- Contribuer au sein de l'équipe au fonctionnement de la structure et à l'élaboration du projet d'animation
- Communiquer dans et pour sa structure.

UC2 : ANIMER LES TEMPS DE VIE QUOTIDIENNE DE GROUPES

- Accueillir les publics encadrés (enfant, adolescent, familles...)
- Aménager des temps, des espaces par la mise en place d'un cadre sécurisant.
- Encadrer un groupe dans ses temps de vie quotidienne en s'assurant de la sécurité physique et morale des publics

UC3 : CONCEVOIR DES ACTIVITES EN DIRECTION D'UN GROUPE

- Préparer des activités s'inscrivant dans le projet de la structure
- Concevoir l'organisation des activités
- Préparer l'évaluation de ses activités

UC 4 : ANIMER DES ACTIVITES

- Conduire des activités relevant de plusieurs domaines
- Encadrer un groupe pendant des temps d'activités en sécurité
- Évaluer ses activités

CERTIFICATIONS

Les certifications se déroulent en deux blocs :

UC1-UC2 un document écrit présentant :

En première partie :

- la structure d'alternance
- l'action réalisée par le candidat au sein de celle-ci

En deuxième partie :

2 fiches présentant chacune une action de vie quotidienne ayant été encadrée par le candidat dans sa structure d'alternance
1 entretien en 2 séquences distinctes

UC3-UC4 un document écrit en 2 parties :

Présentation de 2 projets d'activité s'intégrant dans le projet de la structure

Préparation écrite de 2 séances d'animation (2 activités différentes dans 2 domaines distincts)

1 conduite de séance

1 entretien en 2 séquences distinctes

CONTACT

0694 20 09 22

admin-ofa@groupe-aprosep.com

